

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 25 avril 2014

Date de convocation : 17.04.2014
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Subventions 2014

L'an deux mille quatorze le vingt cinq avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – BLIN C – CHIVA F – LOUVET M – MARCO D – RAMOS C – RICHOU D – SANDRES M -

Absent excusé : MORLEY R –

Madame BLIN Céline a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les montants des subventions versés aux différentes associations.

Il propose de voter les mêmes subventions avec les mêmes montants que l'année précédente, à savoir :

- Comité des fêtes : 700 €
- ACCA de TREZIERS : 150 €
- Association pêche Mirepoix : 50 €
- Association des parents d'élèves : 100 €
- Club 3° âge : 100 €
- Collège PONS 100 €
- Association « Les cheveux d'argent » 50 €
- Crèche Chalabre 50 €.

Le Conseil Municipal approuve cette décision, et vote ces différentes subventions dont le montant total est prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture de
Et notification du 28/04/14

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE
28 AVR. 2014

